RSM France Ouest

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 JUIN 2025

Laval
9 place des 7 et 15 juin 1944
53000 Laval
Tél : 02 43 02 90 00

Le Mans
49 avenue Frédéric Auguste Bartholdi
72000 LE MANS
Tél : 02 43 02 90 00

Paris
26 rue Cambacérès
75008 PARIS
Tel : 02 43 02 90 00

RSM FRANCE OUEST – Société Anonyme au capital de 549 400 € - 392 097 226 RCS Laval - TVA intracommunautaire FR 44 392 097 226
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique
Siège social : 9 place des 7 et 15 juin 1944 - CS 86112 - 53062 Laval cedex 9

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la présentation du projet social et le développement de l'activité.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et comptable adressés aux adhérents.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LAVAL, le 13 Juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Pour RSM France Ouest
Le mandataire social
Chargé du mandat

Antoine BUTROT

Signature numérique de Antoine BUTROT

Antoine BUTROT
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EMMAÜS DEFI – Fondateur Abbé Pierre

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

6 rue Archereau
75019 **PARIS**

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	42 579	40 185	2 394	5 438
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 411 716	2 446 937	4 964 779	3 723 278
Installations techniques, matériel et outillages industriels	210 327	164 600	45 727	20 535
Autres immobilisations corporelles	1 254 543	841 737	412 806	469 042
Immobilisations corporelles en cours				337 691
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	21 000		21 000	21 000
Autres titres immobilisés	25 085		25 085	25 085
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 291		36 291	34 628
TOTAL I	**9 001 541**	**3 493 459**	**5 508 082**	**4 636 696**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	188 323		188 323	118 995
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 351 026	9 522	1 341 504	1 474 330
Valeurs mobilières de placement	1 056 102		1 056 102	832 249
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 768 045		1 768 045	1 885 079
Charges constatées d'avance	120 252		120 252	96 635
TOTAL III	**4 483 748**	**9 522**	**4 474 226**	**4 407 288**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**13 485 289**	**3 502 981**	**9 982 308**	**9 043 985**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	400 291	
Autres réserves	36 037	36 037
Report à nouveau	1 897 952	1 897 952
Excédent ou déficit de l'exercice	179 189	400 291
Situation nette	**2 513 468**	**2 334 279**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**2 513 468**	**2 334 279**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 529 427	4 073 340
TOTAL III	**4 529 427**	**4 073 340**
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	182 828	186 493
TOTAL IV	**182 828**	**186 493**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 103 210	849 434
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	525 813	483 710
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	841 661	682 391
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	114 656	127 924
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	171 245	306 414
TOTAL V	**2 756 585**	**2 449 872**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**9 982 308**	**9 043 985**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	480	120
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 474 602	3 219 256
- dont ventes de dons en nature	3 466 875	3 198 528
Ventes de prestations de services	116 386	109 654
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 132 926	3 804 045
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	250 884	238 099
Mécénats	965 538	944 759
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	218 952	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	253 472	209 766
Utilisations des fonds dédiés	654 515	964 492
Autres produits	41 883	26 998
TOTAL I	**11 109 636**	**9 517 189**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 818 750	1 727 616
Aides financières	8 000	3 000
Impôts, taxes et versements assimilés	705 320	550 101
Salaires et traitements	5 537 320	5 036 994
Charges sociales	1 214 373	1 112 434
Dotations aux amortissements et dépréciations	475 346	439 333
Dotations aux provisions	10 873	8 667
Reports en fonds dédiés	1 110 602	210 701
Autres charges	63 167	21 337
TOTAL II	**10 943 751**	**9 110 183**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**165 886**	**407 006**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 152	11 861
Autres intérêts et produits assimilés	16 525	10 194
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**27 677**	**22 055**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 143	7 463
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**12 143**	**7 463**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**15 533**	**14 592**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**181 419**	**421 598**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		33	
Sur opérations en capital		1 800	2 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		3 922	
TOTAL V		**5 755**	**2 000**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		2 255	14 243
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			3 922
TOTAL VI		**2 255**	**18 165**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**3 500**	**-16 165**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	**5 730**	**5 143**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**11 143 068**	**9 541 244**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**10 963 879**	**9 140 954**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**179 189**	**400 291**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 531 020	3 610 570
Prestations en nature	1 285 895	1 243 931
Bénévolat	319 895	221 404
TOTAL	**5 136 810**	**5 075 906**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	3 531 020	3 610 570
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	1 285 895	1 243 931
Personnel bénévole	319 895	221 404
TOTAL	**5 136 810**	**5 075 906**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Présentation de l'association

Emmaüs Défi est né de la volonté d'Emmaüs France, des communautés Emmaüs d'Île-de-France et de l'Association Emmaüs Paris de lutter contre les phénomènes de grande exclusion en créant des solutions de « post-urgence ». L'héritage d'Emmaüs Défi s'inscrit donc clairement dans le mouvement initié par l'Abbé Pierre depuis 1949. Cet héritage, ce sont des valeurs simples et fortes : en tant que personne, chaque individu a droit à la dignité.

Emmaüs Défi est un laboratoire d'innovations sociales qui s'est donné pour mission sociale de rechercher les meilleures solutions pour lutter contre la grande exclusion et permettre à chacun de retrouver sa dignité et sa place dans la société.

L'activité principale est la revalorisation des objets usagés. Les produits sont triés, réparés ou revalorisés si besoin, pour ensuite être revendus dans nos deux magasins du 19ème arrondissement de Paris : le magasin Riquet et le magasin du 104.

Depuis son lancement, Emmaüs Défi a pu compter sur le soutien essentiel de nombreux partenaires, parmi les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux.

Faits caractéristiques de l'exercice

Projet social et développement de l'activité

Chez Emmaüs Défi, notre objectif est clair : croire en l'humain et agir pour soutenir les personnes en situation de précarité. Nous les accompagnons au quotidien dans leur volonté de retour à l'emploi, d'accès à la santé et à un logement digne, tout en soutenant les structures qui partagent notre vision d'un monde plus juste et solidaire. Notre engagement, à travers nos actions et projets, est de contribuer à un mouvement de transformation sociale et écologique en donnant une seconde chance aux objets et aux personnes.

Emmaüs Défi fait partie du Mouvement Emmaüs, créé en 1949 et regroupant 425 structures dans le monde. Avec une vision centrée sur l'humain et l'inclusion, le Mouvement Emmaüs propose des solutions innovantes pour combattre l'exclusion.

41 pays

71 ans de solidarité et d'innovation

299 structures en France réunissant plus de 30 000 personnes

En 2024, notre chantier d'insertion comptait 318 salariés en insertion. 90 salariés ont quitté le chantier d'insertion dont 52% en sortie dynamique. En cette même année, ce sont 1 010 tonnes d'objets qui ont été reçus et collectés en point d'apport volontaire ou en collecte à domicile. 564 tonnes réemployées dans nos espaces de ventes (56% de flux entrant) ce qui représente 451,2 tonnes de CO2 non émis soit l'équivalent de 282 allers-retours Paris-New York !

Depuis 13 ans, **la Banque Solidaire de l'Équipement (BSE)** accompagne les personnes en situation de précarité en leur fournissant les équipements essentiels pour s'installer dans un premier logement durable. Cette année a été marquante, avec une augmentation de 70 % des dons de mobilier et d'électroménager par rapport à 2023. Grâce à cette mobilisation, la BSE a pu répondre aux besoins d'un nombre accru de ménages, enregistrant une hausse de 16 % du nombre de bénéficiaires.

L'année 2024 a été consacrée à stabiliser l'équipe et le fonctionnement de la Banque Solidaire de l'Equipement. Nous avons également été fortement mobilisés sur le projet des dons suite aux Jeux de Paris 2024, qui nous ont permis de récupérer 400 tonnes d'équipements pour répondre aux besoins de près de 4 000 ménages bénéficiaires. Pour 2025, la BSE confirmera cette stabilisation en cherchant de nouveaux partenaires matériels ou financeurs pour amorcer une éventuelle phase de développement en 2026.

L'année 2024 de notre entreprise d'insertion **l'Equipage** a été marquée par des difficultés majeures, notamment la perte de notre principal client, Baluchon (36% du chiffre d'affaires), et le non-paiement de ses factures, mettant en péril notre trésorerie. Face à ce risque de liquidation, un plan d'action d'urgence a été déployé : réduction des coûts, augmentation des revenus, prospection intensive et recherche d'aides exceptionnelles.

Grâce à ces efforts, nous avons obtenu des **financements temporaires et augmenté le CA** sur nos clients existants. Toutefois, la prospection a été insuffisante pour compenser la perte initiale, obligeant à de **nouvelles décisions en fin d'année pour retrouver l'équilibre en 2025.**

Faits caractéristiques de l'exercice (2/3)

En 2024, notre association a basculé du Dispositif Premières Heures au programme **Premières Heures en Chantier (PHC),** porté par Convergence France.

Le programme PHC est un dispositif de remobilisation par l'emploi des publics en situation de grande précarité, principalement à la rue, s'adossant sur les Chantiers d'Insertion. Le programme permet une reprise progressive de l'emploi, avec des contrats de CDDI commençant à 4h par semaine.

PHC est un sas temporaire, très progressif, adapté, destiné aux personnes en grande exclusion. Le travail est envisagé comme le premier levier du processus d'insertion sociale.

En 2024, nous avons accompagné 13 salarié.es dans le programme, pour un total de 5 000 heures d'accompagnement.

Les 13 salariés accompagnés en 2024 sont issus de 7 structures sociales différentes. Toutefois, 6 d'entre eux ont été orientés par les maraudes parisiennes d'Emmaüs Solidarité (Paris Centre, Paris Nord et bois de Vincennes). Ces partenariats (non conventionnés) ont permis de réaliser un travail conjoint de qualité entre l'éducateur spécialisé de PHC à Emmaüs Défi et la structure sociale dans l'intérêt du parcours des salarié.es et pour la levée des freins périphériques.

Les **Amistock** sont des espaces de dons temporaires ou permanents, accessibles au grand public ou non, dans une structure partenaire (commerce, entreprise.).

En cette fin d'année, nous comptons 69 points de collecte Amistock permanents (39 points publics & 30 points privés). Au total, 956 collectes ont été réalisées par notre association, ce qui représente plus de 45,5 tonnes de dons collectés.

Des créations écoresponsables uniques ont été réalisées cette année dans nos locaux, et nous en sommes fiers. Fiers, puisque notre atelier d'upcycling des **ReCréateurs** remobilise et professionnalise les salariés en insertion qui y travaillent. Mais également fiers de voir leur travail demandé et reconnu par de grandes marques du marché du textile et de l'ameublement.

En 2024, les 6 salarié.es de l'atelier ont réalisé la scénographie de l'espace d'accueil du salon Maison & Objet, une banquette pour le Théâtre de la Colline, et proposé ses créations dans le pop-up store de Noël du Studio Emmaüs, collectif rassemblant l'ensemble des ateliers d'upcycling du Mouvement.

Né en 2021, **Emmaüs Campüs** est le dernier projet d'innovation d'Emmaüs Défi. Constatant la multiplication des situations de précarité chez les étudiants, nous avons voulu les placer au cœur d'un nouveau projet dont ils seront à la fois les acteurs et les bénéficiaires directs. Le projet Emmaüs Campüs consiste donc en l'extension de notre chantier d'insertion, via l'ouverture de nouveaux lieux de tri et de vente, et le rapprochement avec le monde étudiant. L'enjeu du projet Emmaüs Campüs est ainsi de permettre à de nouvelles personnes très éloignées de l'emploi de bénéficier d'un poste en insertion, tout en faisant bénéficier les étudiants de tarifs privilégiés et d'une offre de produits adaptée et accessible.

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Faits caractéristiques de l'exercice (3/3)

L'année a été marquée par plusieurs temps forts, notamment la **fermeture de la toute première boutique Emmaüs Campüs à Grands Moulins (13e arrondissement) en juillet**, en raison de la fin du bail temporaire, entraînant la réaffectation des salarié·es en insertion sur d'autres sites.

Le développement des ventes spéciales a été un levier essentiel, impliquant tou·tes les membres des équipes dans un projet commun. Ce dispositif a permis de mettre en place un **tri spécifique** pour sélectionner les articles à vendre, d'organiser des **services de livraison dédiés** et de renforcer la **collaboration entre les équipes** de tri et de vente pour l'aménagement des boutiques et l'animation des événements.

Ces ventes ont rencontré un réel succès, contribuant à accroître la **visibilité de la boutique de Césure,** notamment grâce à une mise en avant sur le **site de la Ville de Paris.**

Emmaüs Campüs est un projet fort d'Emmaüs Défi. Sa croissance rapide et ses bons résultats en termes de sorties de salarié.es en insertion et de fréquentation des ressourceries en sont la preuve évidente. Le projet a été lancé en 2021, et fort de ces réussites, nous réfléchissons à **l'intégration pleine et entière du projet dans le fonctionnement historique de notre chantier d'insertion**. Concrètement, cela implique de proposer des horaires adaptés aux salariées en insertion seules avec enfants, d'intégrer des parcours de stage en lien avec des universités pour renforcer nos activités à l'Opérationnel et à l'Accompagnement, ou encore d'intégrer des associations en faveur des mineur.es isolé.es à nos actions de solidarité. Ces changements seront déployés en 2025.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 9 982 308 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 179 189 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par l'ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	2 à 5 ans,
Agencement magasin (104)	2 ans,
Agencements magasin (Riquet)	3 à 20 ans,
Aménagement sous-sol	15 à 30 ans,
Matériel industriel	3 à 10 ans,
Matériel de transport	2 à 4 ans,
Matériel de bureau et informatique	3 ans,

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks de marchandises dont dispose l'association ne sont pas valorisées car ils ont fait l'objet de dons lors des collectes organisées auprès des particuliers ou des entreprises et sont par nature des biens d'occasion.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC 2014-03. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés.

Subventions d'investissement

Conformément au règlement ANC 2018-06, l'association a opté pour la comptabilisation des financements d'investissement pour l'acquisition des immobilisations affectées à un projet défini, en fonds dédiés. Ces fonds sont repris au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans un compte "789000".

Engagements de départ à la retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite prévue par le droit commun.

L'engagement de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite a été évalué au 31 décembre 2024 à 89 093 euros. l'augmentation moyenne des salariés retenues est de 2%, le taux de charges sociales et fiscales est de 50% et le taux d'actualisation 3,38%.

La probabilité de présence dans l'association a été évalués selon les règles suivantes :

Conditions	Taux de présence
Si plus de 60 ans au 31/12/N	1.0
Si de 50 à 59 ans au 31/12/N	0.9
Si de 40 à 50 ans au 31/12/N	0.6
Si moins de 40 ans au 31/12/N	0.3

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 4 529 429 euros

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 4 160 jours pour un montant de 319 895 euros.

L'association bénéficie de mécénats de compétence et de services rendus pour un montant de 1 285 895 euros.

L'association a bénéficié de dons en nature au titre de 2024 d'une valeur de 3 525 955 euros.

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		42 579		42 579
TOTAL		**42 579**		**42 579**
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions	5 838 058		1 573 657
	- Techniques, matériel et outillage	176 221		34 106
	- Générales, agencements et aménagements divers	518 687		518 687
Matériel :	- De transport	487 181		74 035
	- De bureau et informatique, mobilier	185 689		961
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		337 691		
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**7 543 527**		**2 201 446**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations	21 000		21 000
	- Titres immobilisés	25 085		25 085
Prêts et autres immobilisations financières		34 628		1 663
TOTAL		**80 713**		**47 748**
TOTAL GÉNÉRAL		**7 666 820**		**2 291 773**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			42 579	42 579	
TOTAL			**42 579**	**42 579**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.			7 411 716	
	- Techniques, matériel et outillage			210 327	
	- Gales, agencts et aménagt. divers		518 687	518 687	
Matériel :	- De transport		12 011	549 206	
	- De bureau et informatique, mobilier			186 650	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			337 691		
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés					
TOTAL			**868 389**	**8 876 586**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations		21 000	21 000	
	- Titres immobilisés		25 085	25 085	
Prêts et autres immobilisations financières				36 291	
TOTAL			**46 086**	**82 376**	
TOTAL GÉNÉRAL			**957 053**	**9 001 541**	

F2P AUDIT ET CONSEIL

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 141	3 044		40 185
TOTAL	**37 141**	**3 044**		**40 185**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 114 781	332 156		2 446 937
Installations techniques, matériel et outillage industriel	155 687	8 914		164 600
Installations générales, agencements et aménagements divers	280 009	34 441		314 450
Matériel de transport	264 536	92 449	12 011	344 975
Matériel de bureau et informatique, mobilier	177 969	4 343		182 312
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**2 992 982**	**472 303**	**12 011**	**3 453 274**
TOTAL GÉNÉRAL	**3 030 123**	**475 347**	**12 011**	**3 493 459**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations	78 220	10 873		89 093
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		108 273		14 538	93 735
TOTAL II		**186 493**	**10 873**	**14 538**	**182 828**

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Biens reçus par legs ou donations				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		216		216	
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation		9 522			9 522
TOTAL III		**9 738**		**216**	**9 522**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**196 231**	**10 873**	**14 754**	**192 351**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*		10 873	10 832	
	- Financières				
	- Exceptionnelles			3 922	

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	36 291		36 291
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	188 323	188 323	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 481	2 481	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 673	99 673	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	300 435	300 435	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	948 438	948 438	
Charges constatées d'avance	120 252	120 252	
TOTAL	**1 695 891**	**1 659 600**	**36 291**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine	3 395	3 395		
	- A plus d'1 an à l'origine	1 099 815		152 417	947 398
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		525 813	525 813		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		384 002	384 002		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		343 466	343 466		
Impôts sur les bénéfices		5 730	5 730		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		108 464	108 464		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		114 656	114 656		
Produits constatés d'avance		171 245	171 245		
TOTAL		**2 756 585**	**1 656 770**	**152 417**	**947 398**

F2P AUDIT ET CONSEIL

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 395	3 365
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 571	95 895
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	516 116	382 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 704	125 517
TOTAL	**767 786**	**607 111**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	110 563	93 665
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	624 026	416 410
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 417	621
TOTAL	**739 006**	**510 696**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	171 245	306 414
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**171 245**	**306 414**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	120 252	96 635
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**120 252**	**96 635**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Ventilation des ressources d'exploitation

Aide IAE	573 000
ASP	3 222 188
Contribution des salariés	15 830
Cotisations	480
Divers prestations	5 050
Dons	235 053
Les autres ventes de biens	1 322 547
Mécénats	965 538
Modulation	134 706
Premières heures	60 000
Produits annexes et refacturations	109 628
Produits divers d'exploitation	52 714
Remboursement Assurance et Uniformation	242 640
Report ressources non utilisées ex antérieurs	654 515
Subventions	1 143 031
'Ventes de biens d'occasion et recyclés'	1 915 930
Ventes de produits résiduels	237 834
Contribution financière	218 952
TOTAL	**11 109 636**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		3 356 895	633 000			3 989 895
Subventions d'exploitation	299 335		803 696	40 000		1 143 031
Subventions d'investissement						
TOTAL	**299 335**	**3 356 895**	**1 436 696**	**40 000**		**5 132 926**

Commentaires : néant

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Etat synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	3 000
Belgique	75 734
TOTAL	**78 734**

Commentaires : La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'entité EMMAUS DEFI établi en application de l'article 434-3 du règlement ANC N°2018-06, est mise à disposition du public au siège situé au 6 Rue Archereau 75019 PARIS sur demande préalable.

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés	3 584 133	722 867	365 585			3 941 415	
TOTAL	**3 584 133**	**722 867**	**365 585**			**3 941 415**	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés	489 210	387 734	288 928			588 016	
TOTAL	**489 210**	**387 734**	**288 928**			**588 016**	
TOTAL GÉNÉRAL	**4 073 343**	**1 110 601**	**654 513**			**4 529 431**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	36 037	400 291			436 328
Report à nouveau	1 897 952				1 897 952
Excédent ou déficit de l'exercice	400 291	-400 291	179 189		179 189
Situation nette	**2 334 279**		**179 189**		**2 513 468**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**2 334 279**		**179 189**		**2 513 468**

Commentaires : néant

Filiales et participations

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
EQUIPAGE SAS	10 000	4 502	100.00	10 000	10 000			318 424	43 573	
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Commentaires : néant

F2P AUDIT ET CONSEIL

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	57	
Ouvriers	145	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**212**	

Commentaires : néant

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Ville de Paris emprunt SG 330K€	165 000					165 000
Ville de Paris emrpunt SG 470K€	235 000					235 000
Ville de Paris : 50% des sommes						
dues en princpal et des intrérêts						
TOTAL	**400 000**					**400 000**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Engagements financiers reçus

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Financement FSE+						
montant non comptabilisé	330 815					330 815
TOTAL	**330 815**					**330 815**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat

Détail des contribut. volontaires en nature

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)	3 531 020.04	3 610 569.93
8600000 Secours en nature	3 531 020.04	3 610 569.93
TOTAL	**3 531 020.04**	**3 610 569.93**
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
TOTAL		
862 - Prestations	1 285 894.96	1 243 931.37
8620000 Prestations	1 285 894.96	1 243 931.37
TOTAL	**1 285 894.96**	**1 243 931.37**
864 - Personnel bénévole	319 895.10	221 404.41
8640000 Personnel Bénévole	319 895.10	221 404.41
TOTAL	**319 895.10**	**221 404.41**
TOTAL	**5 136 810.10**	**5 075 905.71**

Répartition par nature de ressources	Exercice N	Exercice N-1
870 - Bénévolat	3 531 020.04	3 610 569.93
8700000 Dons en Nature	3 531 020.04	3 610 569.93
TOTAL	**3 531 020.04**	**3 610 569.93**
871 - Prestations en nature	1 285 894.96	1 243 931.37
8710000 Prestations en nature	1 285 894.96	1 243 931.37
TOTAL	**1 285 894.96**	**1 243 931.37**
875 - Dons en nature	319 895.10	221 404.41
8750000 Bénévolat	319 895.10	221 404.41
TOTAL	**319 895.10**	**221 404.41**
TOTAL	**5 136 810.10**	**5 075 905.71**

Le Commissaire aux Comptes
pour RSM France Ouest
le chargé du mandat